



HAL
open science

Les Grands Évènements Sportifs Internationaux, catalyseurs de développement durable : réflexions sur l'égalité des sexes via la représentation des femmes parmi les arbitres de haut-niveau dans le rugby

Pauline Guittat

► To cite this version:

Pauline Guittat. Les Grands Évènements Sportifs Internationaux, catalyseurs de développement durable : réflexions sur l'égalité des sexes via la représentation des femmes parmi les arbitres de haut-niveau dans le rugby. Science politique. 2020. dumas-03800224

HAL Id: dumas-03800224

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03800224>

Submitted on 6 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Université Grenoble Alpes



Pauline GUITTAT



Photo : Joy Neville, lors du premier match de rugby européen à être arbitré par une femme, le 15 décembre 2017. (Source : Zimbio)

Les Grands Évènements Sportifs Internationaux, catalyseurs de développement durable : Réflexions sur l'égalité des sexes via la représentation des femmes parmi les arbitres de haut-niveau dans le rugby

Master 2 « Politiques et Pratiques des Organisations Internationales »

Année universitaire 2019-2020

Sous la direction de Pierre MICHELETTI

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Université Grenoble Alpes

Pauline GUITTAT

Les Grands Évènements Sportifs Internationaux, catalyseurs des Objectifs de Développement Durable : Réflexions sur l'égalité des sexes via la représentation des femmes parmi les arbitres professionnels dans le rugby

Master 2 « Politiques et Pratiques des Organisations Internationales »

Année universitaire 2019-2020

Sous la direction de Pierre MICHELETTI

« Le sport a le pouvoir de changer le monde car il a le pouvoir d'inspirer les êtres. Autour de nous rares sont les actions capables d'unir les peuples. »

Nelson Mandela

SOMMAIRE

ACCRONYMES	8
INTRODUCTION.....	9
I. LA FAIBLE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES PARMIS LES OFFICIELS DE MATCHS, REFLET DES INÉGALITÉS DE SEXE	17
1. L'ARBITRAGE SUIT LE MODÈLE DE DISCRIMINATION LIÉ AU SEXE PRÉSENT DANS LE MONDE SPORTIF	17
<i>Origines des stéréotypes sportifs et de la sous-représentation féminine dans le sport ...</i>	<i>17</i>
<i>Rompre les stéréotypes de sexes dans le rugby</i>	<i>19</i>
2. LA SOUS REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES PARMIS LES OFFICIELS DE MATCHS : MANQUE D'INFRASTRUCTURES ET D'INVESTISSEMENTS.....	24
<i>Arbitres professionnelles, des exceptions</i>	<i>25</i>
<i>Des évolutions positives.....</i>	<i>27</i>
<i>Investir dans l'arbitrage féminin</i>	<i>31</i>
II. GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX : MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE MONDE SPORTIF.....	34
1. GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX, CATALYSEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	34
<i>Des événements sportifs responsables</i>	<i>34</i>
<i>La Coupe du Monde de Rugby France 2023, faire bouger les lignes</i>	<i>36</i>
2. PÉRENNISER LA NOMINATION D'ARBITRES FÉMININES POUR ENCOURAGER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SPORT.....	38
<i>Le sport, un outil de développement durable.....</i>	<i>38</i>
<i>Offrir les mêmes opportunités aux femmes et aux hommes</i>	<i>42</i>
CONCLUSION	46
BIBLIOGRAPHIE.....	49

ACCRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

FFR : Fédération Française de Rugby

FFF : Fédération Française de Football

GESI : Grands Evénements Sportifs Internationaux

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONU : Organisation des Nations Unies

RFU : Rugby Football Union

INTRODUCTION

La Coupe du Monde de Rugby est la compétition internationale la plus prestigieuse du ballon ovale. Le trophée Webb Ellis, du nom de cet étudiant qui aurait inventé le rugby en 1823, est disputé tous les quatre ans par vingt équipes sur quarante-cinq jours de compétition.

Le tournoi est considéré comme le deuxième événement sportif international à l'audience la plus importante¹ : si la Coupe du monde de football FIFA de 2014 au Brésil a atteint 3,5 milliards de personnes en audience cumulée, l'édition 2015 en Angleterre de la Rugby World Cup se place juste avant les Jeux Olympiques de Rio 2016, avec 3 milliards d'audience cumulée.

En outre, la popularité de l'événement ne cesse de croître. La dernière édition, qui s'est déroulée au Japon à l'automne 2019, a été un franc succès à différents niveaux. Pour une première de la compétition en Asie, celle-ci aura été la plus rentable de l'histoire : selon un rapport d'audit effectué par le cabinet d'expertise financière Ernst and Young et divulgué publiquement en mai 2020, la Coupe du Monde de Rugby aurait dépassé les 4 milliards d'euros de retombées économiques. En comparaison, l'édition anglaise de 2015 avait rapporté 3 milliards d'euros. De même, le Produit Intérieur Brut japonais aurait été augmenté de 2 milliards d'euros et 46 000 emplois ont été créés ou conservés grâce à l'événement. Ces chiffres mettent en lumière l'impact économique conséquent du plus grand rendez-vous rugbystique. Outre des retombées économiques importantes, la compétition a connu un taux de remplissage record au Japon, puisque 99% des billets disponibles ont été vendus. De même, l'événement a connu un retentissement planétaire record, avec en moyenne 857 millions de téléspectateurs et 2 milliards de vues sur les vidéos sur les réseaux sociaux². Si la Coupe du Monde de Rugby connaît un succès incontesté et suscite d'importantes retombées économiques, elle souhaite également avoir un impact positif sur les territoires et sur nos sociétés. De nos jours, les grands événements sportifs internationaux se doivent de prendre en compte les enjeux de

¹ Jean Baptiste Guégan, *Géopolitique du sport*, page 45, Bréal, 2017

² Source : Rapport Ernst and Young, *The economic impact of Rugby World Cup 2019*, 2020

développement de notre temps. De fait, ils doivent rompre avec leur vocation éphémère pour laisser un héritage social, culturel, politique et économique durable.

La prochaine Rugby World Cup aura lieu en France du 8 septembre au 21 octobre 2023. Cet événement sera l'occasion de fêter deux anniversaires : le bicentenaire du ballon ovale, mais aussi la dixième édition de la Coupe du Monde de Rugby. L'enjeu est double pour le Comité d'Organisation France 2023 qui doit répondre aux enjeux sportifs d'un tel événement mais qui aspire également à laisser un héritage sociétal fort. En d'autres termes, la Coupe du Monde France 2023 ne répondra pas seulement aux standards sportifs de la compétition mais entend avoir un impact positif sur la société. Chaque projet initié par France 2023 est imprégné de valeurs sportives mais aussi universelles. Du respect de l'être humain, en valorisant des projets de solidarité et d'inclusion, à la préservation de l'environnement, sujet préoccupant pour la famille du rugby puisque plusieurs nations insulaires phares du rugby sont d'ores et déjà directement touchées par les effets du réchauffement climatique, France 2023 entend s'investir pour les grands enjeux de notre temps. De fait, le Comité d'Organisation est déterminé à utiliser cet événement comme un véritable catalyseur afin d'initier ou d'accélérer les actions publiques et les projets de développement.

Ainsi, France 2023 agit comme un vecteur des engagements français en termes de développement durable, devenant également le reflet de la stratégie diplomatique et sportive française. En effet, le sport est de nos jours un outil privilégié pour le développement durable et la cohésion sociale. Cette idée a été institutionnalisée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) via le Paragraphe 37 de l'Agenda 2030 pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) : « *Le sport est lui aussi un élément important du développement durable. Nous apprécions sa contribution croissante au développement et à la paix par la tolérance et le respect qu'il préconise ; à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité ; et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale* ».

Par les valeurs universelles de solidarité et d'inclusion qu'il cristallise, le sport est de plus en plus utilisé comme un levier d'action sociale et publique. Il fait partie intégrante de nos sociétés et bénéficie d'une audience et d'une participation considérable. « *Le sport est devenu un langage universel, un dénominateur commun qui détruit tous les obstacles. C'est une industrie d'ampleur mondiale dont les activités peuvent avoir une incidence considérable.*

Par-dessus tout, c'est un outil puissant de progrès et de développement » soulevait M. Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'ONU.

Plusieurs grands projets sociétaux sont menés par le Comité d'Organisation France 2023 avec pour but de bouger les lignes. Parmi eux, une réflexion sur la volonté d'agir positivement pour l'égalité des sexes. En effet, la croissance rapide du rugby féminin amène à se poser la question de la représentativité féminine dans un sport à connotation masculine. La population féminine dans le rugby reste encore largement minoritaire. Cette population n'est pas uniquement composée de joueuses, mais également d'entraîneuses, de dirigeantes, d'éducatrices mais aussi d'officiels de matchs dont font parties les arbitres.

La Comité d'Organisation de la Coupe du Monde de Rugby France 2023 ambitionne de devenir la première édition du tournoi à intégrer des femmes dans son panel d'arbitre. Au centre du jeu, les arbitres sont sélectionnés par la fédération internationale de rugby, World Rugby, en fonction de leurs performances dans les différents championnats nationaux et internationaux. Aucune restriction liée à l'identité, et notamment au sexe, n'est cependant mentionnée. Les officiels de match, en faisant appel à leurs connaissances et leurs compétences, observent la situation de jeu qui se déroule en face d'eux, analysent les actions des joueurs, et décident si le jeu doit se poursuivre ou être arrêté. Le jeu moderne demande aux officiels de match d'être en mesure de concilier un arbitrage équitable et impartial et des exigences athlétiques de haut niveau.

Le 29 octobre 2019, World Rugby nommait pour la première fois un officiel de match français comme arbitre principal d'une finale de Coupe du monde. Pour son onzième match de l'édition 2019 du tournoi, Rémi Garcès a donc pris le sifflet de la finale opposant l'Angleterre et l'Afrique du Sud à l'International Yokohama Stadium, au Japon, le 2 novembre. Il était accompagné de deux autres arbitres de touche, le français Romain Poite et le néozélandais Ben O'Keefe et appuyé par Ben Steen à l'arbitrage vidéo.

A la veille de la finale de la Rugby World Cup 2019, Rémi Garcès s'est déclaré honoré³ de cette nomination, expliquant ainsi : « *Pour un arbitre, c'est un rêve, mais il s'agit d'un sport d'équipe, et nous serons quatre à faire de notre mieux, non seulement pour les équipes, les fans*

³ Source : Site internet de Rugby World Cup, « Jérôme Garcès désigné pour arbitrer la finale », 29 octobre 2020, URL : <https://www.rugbyworldcup.com/news/530607>

et le monde du rugby, mais aussi pour l'ensemble de l'équipe des officiels, pour le comité de sélection et pour l'équipe de soutien, qui ont travaillé si dur pendant quatre ans, avec comme point d'orgue cette Coupe du Monde de Rugby 2019. » En ce sens, une nomination pour officier lors d'une finale de la Coupe du monde semble être le graal de tout arbitre. Néanmoins, aucune femme n'a encore pu profiter de ce privilège à l'occasion de la Coupe du monde de rugby masculine. En effet, pour cette compétition, aucune femme n'a jamais été nommée dans le panel d'arbitre par World Rugby. À l'inverse, plusieurs hommes ont déjà officié dans une Coupe du monde de Rugby féminine. Si le nombre de femmes arbitres de rugby est en augmentation dans les fédérations, elles sont un nombre très réduit à avoir déjà pris le sifflet d'une rencontre masculine professionnelle. À première vue, pour les épreuves masculines, plus les enjeux sont forts et le niveau élevé, moins elles sont sollicitées.

La nomination de cinq arbitres français dans le panel d'officiels de la Coupe du monde 2019 au Japon, faisant de la France la nation la plus représentée, témoigne de la qualité et de la performance des arbitres français. De fait, on peut s'étonner que l'arbitrage français ne compte à ce jour qu'une seule femme, Aurélie Groizeleau, parmi son effectif d'arbitres internationaux. Alors que la Fédération Française de Rugby a enregistré une hausse exponentielle de licenciées féminines ces dix dernières années, la représentation féminine parmi les officiels de matchs reste quant à elle discrète.

Ce constat soulève plusieurs questionnements et réflexions. En quoi la sous-représentation des femmes parmi les officiels de matchs est-elle symptomatique des inégalités de sexes persistantes dans le sport ? Quelle valeur ajoutée les Grands Evénements Sportifs Internationaux comme la Rugby World Cup France 2023 peuvent-ils apporter à nos sociétés et au sport ? Dans quelle mesure peuvent-ils engager des mesures de réduction des inégalités des sexes ? Pourquoi les arbitres, par définition neutres et impartiaux, sont-ils restreints par des critères sexuels ? En effet, bien qu'il soit fréquent de voir des hommes prendre le sifflet de rencontres féminines, la réciproque est loin d'être confirmée.

De fait, intégrer des femmes arbitres à la compétition France 2023 serait tant un moyen de reconnaître les qualités sportives des femmes, de les intégrer à la pratique sportive mais aussi d'estomper les inégalités qui persistent dans le sport. Cela permettrait également de contredire que la performance et la qualité de l'arbitre peuvent être corrélées au sexe et à l'identité sexuelle. Cette décision ne doit pas simplement avoir un impact médiatique ou

éphémère. Ainsi, la question de la durabilité de ce projet reste centrale : il faut inscrire cette décision dans un contexte plus large qui permettra de permettre une évolution concrète et significative pour le développement de la représentation féminine dans le rugby. La compétition doit laisser un réel héritage à la communauté du rugby international, notamment en développant la pratique, l'encadrement, l'arbitrage, et ce dans toutes les catégories d'âges ou de sexes. En effet, la sous-représentation des femmes parmi les arbitres de rugby n'est pas un phénomène isolé : il est caractéristique des inégalités de sexes, encore omniprésentes dans le monde sportif et dans nos sociétés.

METHODOLOGIE

Modestement, le présent mémoire vise à questionner les fondements de la sous-représentation des femmes parmi les officiels de matchs, notamment dans le rugby. La comparaison avec d'autres sports pourrait donner des arguments ou des perspectives à cette problématique.

S'il est fréquent de voir des hommes officier à l'occasion de rencontres féminines, l'inverse n'est pour le moment pas vérifié. Le présent travail cherche à en examiner le constat et à en comprendre les fondements et les perspectives.

Au-delà d'un souci égalitaire, cette idée soulève une réelle problématique en ce qui concerne le statut des arbitres féminines. Prendre le sifflet des matchs professionnels dans les championnats nationaux et lors de tournois internationaux, dont la fréquence est soutenue et les exigences athlétiques importantes, amène les arbitres à se professionnaliser. À ce jour, il n'existe qu'un petit cercle très fermé de femmes arbitres professionnelles, numériquement inférieur à celui des hommes.

Les premières réflexions soulignent que la faible représentation des femmes parmi les officiels de match est symptomatique des inégalités et les discriminations liées au sexe. Ces inégalités semblent présentes au niveau de la pratique mais aussi au sein même des institutions sportives.

Le travail ici présenté repose sur les réflexions menées, ainsi que sur les éléments récoltés, pendant le stage au sein du cabinet du Directeur Général du Groupement d'Intérêt Public France 2023 en charge de l'organisation de la Rugby World Cup. Ces éléments ont été

étouffés par une bibliographie issue de ressources disponible en ligne, la crise sanitaire liée au COVID-19 ayant largement perturbé l'accès à d'autres sources d'études comme par exemple la réalisation d'entretien, tant la prise de contact avec les différents acteurs du rugby a été perturbée.

Par ailleurs, ce mémoire étant rédigé très en amont de l'événement et de la construction effective du projet pour nommer des arbitres féminines à la Rugby World Cup France 2023, il est encore trop tôt pour en analyser la portée et en obtenir des résultats concrets. Ainsi, il a été choisi d'analyser ses enjeux et ses perspectives, en conformité avec les lignes de développement durable esquissées par la communauté internationale.

Les réflexions explicitées ci-dessous permettent de formuler un certain nombre d'hypothèses, permettant de délimiter le cadre d'étude du mémoire.

Hypothèse 1 : Les grands événements sportifs sont catalyseurs de développement durable. A ce titre, un événement éphémère peut permettre une évolution significative concernant les objectifs de l'Agenda 2030, notamment en matière d'égalité des sexes.

Hypothèse 2 : La sous représentativité féminines dans les officiels de matchs est symptomatique des inégalités des sexes, encore largement visible dans le monde sportif.

Hypothèse 3 : Une plus grande représentativité dans les fonctions arbitrales répond aux enjeux posés par les objectifs de développement durable sur le sujet de l'égalité des sexes.

TERMES ET CONCEPT DU SUJET

La première partie du travail met en perspective la faible représentation des officiels de matchs avec les inégalités liées au sexe dans le monde sportif. Elle tente d'en identifier les enjeux et les perspectives.

La seconde partie de la recherche met en avant l'idée que les grands événements sportifs internationaux doivent se présenter comme des catalyseurs de développement durable. En effet, ces rendez-vous doivent répondre aux enjeux de nos sociétés en mettant en application de manière concrète les valeurs d'inclusion et d'égalité que véhicule le sport pour ainsi laisser un

héritage. Sélectionner des femmes pour arbitrer la Coupe du Monde de Rugby en France en 2023, est un moyen de donner aux femmes les mêmes opportunités que leurs homologues masculins. Cette initiative ne doit pas simplement être éphémère, elle doit être un exemple pour favoriser l'intégration des femmes dans le sport, tant en ce qui concerne la pratique que l'intégration des femmes au sein des organisations sportives.

L'étude se concentre principalement sur la représentation des arbitres de haut-niveau. On comprendra dans cette catégorie les arbitres évoluant au plus haut niveau de leurs fonction, et officiant dans les catégories élites et professionnelles des championnats et compétitions de rugby, qu'elles soient féminines et masculines. Le constat d'origine concerne principalement l'accès des femmes aux plus hautes fonctions arbitrales. Les arbitres au niveau amateurs ne sont pas à exclure de l'étude car leur situation permet comprendre les tendances de l'arbitrage féminin au sens large, de manière complète.

Par ailleurs, le « développement » est entendu au sens durable du terme. Il fait référence à l'ensemble des mutations positives qu'elles soient sociales, économiques et culturelles que peuvent connaître nos sociétés. Le développement durable est aujourd'hui largement internationalement défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », propos repris de la Première Ministre Norvégienne en 1987, Gro Harlem Brundtland. Par ailleurs, le Sommet de la Terre de Rio, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies officialise la notion de développement durable comme basée sur trois piliers : économique, écologique et social. Ainsi, le développement doit être économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Cette définition implique de nombreux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la paix et la justice, la prospérité, le climat et l'environnement, la pauvreté et surtout les inégalités. L'égalité des sexes est aujourd'hui internationalement reconnue comme un pilier du développement durable. En effet, ce n'est pas simplement un droit fondamental de la personne, mais aussi fondement nécessaire à l'instauration d'un monde socialement juste et pacifique. Comme beaucoup d'autres domaines de nos sociétés, le sport reste encore un lieu d'expression des inégalités sexuelles

Enfin, il est important de noter que le Comité d'Organisation n'a pas la main sur la nomination du panel d'arbitres pour la Coupe du monde. La fédération internationale, World Rugby, en a la responsabilité. Le rôle de France 2023 est d'encourager la discussion et la prise d'initiative de la fédération internationale à ce sujet, en comptant dans ses projets d'héritage la promotion et le développement de la pratique féminine, notamment en ce qui concerne l'arbitrage féminin de haut niveau. En ce sens, France 2023 se positionne en catalyseur du projet.

* * *

I. La faible représentativité des femmes parmi les officiels de matchs, reflet des inégalités de sexe

La faible proportion de femmes arbitres n'est pas un phénomène propre à la fédération française de rugby : la grande majorité des sports fait face à ce constat. De nombreuses différences persistent entre la pratique féminine et masculine du sport, que ce soit à haut-niveau ou dans la pratique de masse. Naturellement, ces perceptions se ressentent également dans l'arbitrage, où la part de femmes reste largement inférieure à celle des hommes. Néanmoins, la démocratisation de l'accès des femmes à certaines pratiques sportives, l'encouragement de la parité au sein des organisations sportives et les projets d'inclusion des filles et des femmes engagés par les institutionnels sportifs offrent des perspectives optimistes pour la réduction des inégalités de sexe dans le sport.

1. L'arbitrage suit le modèle de discrimination lié au sexe présent dans le monde sportif

Origines des stéréotypes sportifs et de la sous-représentation féminine dans le sport

La pratique sportive est, historiquement et sociologiquement, intimement liée à l'exploitation du corps. Il est un lieu d'exaltation de la force et de la puissance, au même titre que différentes autres qualités physiques. Historiquement, ces caractéristiques ont largement été considérées comme des attributs masculins.

Le sport est un domaine essentiel de construction des identités sexuées. Si le modèle dominant dans le sport est celui de la compétition et de l'affrontement, les femmes peuvent élargir et diversifier ce modèle grâce à une pratique croissante des sports à connotations masculines comme le rugby, le football ou la boxe par exemple. De nos jours, la participation des femmes à ces sports perçus comme « réservés aux hommes » est croissante et la palette des sports se démocratisant au ne cesse de s'agrandir.

Bob Connell, en 1987, explique que la masculinité hégémonique est naturalisée sous la forme du héros qui est traditionnellement fort, agressif et courageux. Ainsi, on associe à l'héroïsme différentes luttes de l'homme, que ce soit contre les autres ou contre les éléments : par exemple, l'homme fort et héroïque escalade des montagnes ou combat des dragons. En ce sens, l'héroïsme sous-entend différentes aptitudes physiques, symbolisée par un corps masculin et musclé. Aujourd'hui, les sportifs sont facilement comparés à des héros lorsqu'ils brisent les barrières physiques ou surmontent des obstacles apparemment impossibles à franchir. Le sport exalte la force, la puissance et le courage, caractéristiques héroïques historiquement et sociologiquement largement attribués aux hommes.

La notion d'héroïne, féminisation du terme « héros », fait valoir, en référence à l'héroïne littéraire, qu'il existe une contradiction fondamentale dans sa représentation. En effet, une « femme héros » doit à la fois arborer des caractéristiques héroïques, auxquelles on associe généralement une dimension de supériorité et d'exemplarité, et des traits de féminité. Tout au long de l'évolution des sports modernes, des femmes ont dû transgresser les rôles de genre pour se lancer dans des « sports masculins ».

L'entrée des femmes dans des domaines jusque-là entièrement masculin vient questionner ces idées. La présence de femmes athlètes agiles et robustes, et en particulier dans des sports traditionnellement réservés aux hommes comme le rugby, vient démontrer que les prouesses sportives ne sont pas « naturellement » masculines. Le sport devient dès lors un terrain de bousculement et de remise en question des stéréotypes liés au sexe. L'accès croissant des femmes à des postes d'arbitres dans des compétitions professionnelles masculines vient largement illustrer cette idée : il est le témoin d'une transgression d'idées préconçues, notamment dans un sport à connotation masculine, selon lesquelles la fonction arbitrale est un rôle masculin, ou que l'arbitrage d'une compétition masculine doit être opéré par un homme. En effet, l'arbitrage étant par définition neutre et impartial, il ne nécessite aucun critère inhérent à l'identité sexuelle. En ce qui concerne l'arbitrage de haut-niveau, seuls des standards liés à la performance athlétique et arbitrale sont requis.

Ainsi, les arbitres féminines dans le rugby remplissent doublement ces critères de transgressions des stéréotypes de genre : elles prennent un rôle associé à des stéréotypes masculins dans un sport à connotation masculine.

Rompre les stéréotypes de sexes dans le rugby

En 1969, le colonel Crespin, alors Directeur national de l'éducation physique et des sports avançait : « *Le rugby est contre-indiqué pour les joueurs filles et les femmes pour des raisons physiologiques évidentes. Cette pratique présente des dangers sur le plan physique et sur le plan moral... Aussi, je vous demande instamment de ne pas aider les équipes de rugby féminin.*⁴ ». Par cette déclaration, il prouve que le rugby est historiquement associé aux hommes.

Dans l'opinion commune, le rugby véhicule un bon nombre de stéréotypes sexuels. Par nature, il met en exergue des caractéristiques associées à la masculinité : le combat, la force, la vitesse. Autant de caractéristiques sportives associées historiquement à l'homme, laissant croire que le rugby est un sport masculin.

Le rugby féminin est apparu en France au milieu des années 1960 et n'est intégré à la Fédération Française de Rugby qu'en 1989. En 2013, Pierre Camou, alors président de la FFR, déclare même que « le rugby féminin, ce n'est ni du rugby, ni féminin⁵. » Autant de d'idées préconçues qui laissent entendre que les femmes n'ont pas leur place dans le monde du ballon ovale.

Pourtant, le nombre de licenciées féminines à la Fédération Française de Rugby est en hausse constante depuis plusieurs années. Les succès sportifs de l'équipe de France féminine ont largement contribué à la démocratisation de la pratique féminine et à sa médiatisation. En 2018, les filles du XV de France marquent l'histoire de la compétition de référence européenne : elles remportent un sixième Tournoi des Six Nations et cinq Grands Chelems. De même, elles remportent une victoire historique contre les néozélandaises Championnes du monde le 17 novembre 2018 au Stade des Alpes de Grenoble, qui affichait une affluence record pour un match de rugby féminin avec 17 440 spectateurs.

Le rugby féminin a connu un essor fulgurant ces dernières années avec une hausse de près de 500% de pratiquantes depuis 2004⁶. Si le rugby féminin est de plus en plus populaire,

⁴ Cité par Hélène Joncheray, Haïfa Tlili dans « Joueur de rugby de première division : une activité dangereuse ? », 2010.

⁵ Propos rapportés par Libération, « Les gens ne trouvent pas le rugby féminin », 1er octobre 2015.

⁶ Source : Europe 1, 9 février 2019.

ce phénomène met également en évidence une hausse marquée de la féminisation de la pratique sportive au sens large. En effet, les taux de croissance du nombre de licenciées entre 2007 et 2015 affichés par certaines fédérations historiquement « masculinisées » sont également en forte croissance. On compte +104% de licenciées à la Fédération Française de Football entre 2007 et 2015 mais aussi +33,6% de pratiquantes féminines pour la Fédération Française de Handball.

Concernant le rugby, le nombre de joueuses licenciées est encore en augmentation pour la saison 2019-2020, bien que la crise sanitaire ait perturbé l'évolution habituelle. En juillet 2020, la FFR compte une progression du nombre de licenciés de +1,9% par rapport à juin 2019 avec 23 470 pratiquantes⁷. En comparaison avec mars 2019, l'augmentation est de +7,03 %. Si ces chiffres font la satisfaction de la Fédération Française de Rugby, elle maintient sa volonté de toujours améliorer l'offre de pratique pour les féminines. Une enquête sur la fidélisation des pratiquantes a révélé que 30 % des affiliées de la saison 2018/2019 n'ont pas repris de licence en 2020 dans les catégories féminines moins de 12 ans, moins de 15 ans et moins de 18 ans. Cette donnée témoigne d'un besoin crucial de fidéliser les pratiquantes. Cela peut se matérialiser par une amélioration des infrastructures et des moyens mis à disposition pour ainsi garantir le développement du rugby féminin sur le long terme. Toutefois, si le rugby féminin connaît une croissance exponentielle, la part de femmes licenciées à la FFR reste minime : en 2014, sur 325 571 licenciés, on comptait 20 383 féminines, soit seulement 6,3%⁸ du total des licenciés.

L'évolution positive du rugby féminin n'est pas un fait français : à l'échelle internationale, la pratique du ballon ovale chez les jeunes filles connaît une croissance inédite. Globalement, cette tendance suit celle de la féminisation des épreuves sportives, elle-même intimement liée à l'autonomisation des femmes et des filles dans nos sociétés incluant nécessairement une ouverture de la pratique sportive féminine. Aux Jeux Olympiques de 1900, il n'y avait que 2,1% d'épreuves féminines. Alors que les Jeux Olympiques de Rio ont accueilli quant à eux 47,6% d'épreuves féminines, la parité étant donc presque atteinte. La valorisation des épreuves féminines et leur médiatisation progressive est un encouragement au développement de la pratique sportive.

⁷ Fédération Française de Rugby, « Dans le rétro : pratique féminine », 30 juillet 2020.

⁸ Source : Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, 2015.

A l'échelle du rugby, plusieurs éléments viennent confirmer cette tendance : l'intégration du Rugby à 7 féminin dans la programmation olympique depuis les Jeux Olympiques de Rio en 2016, une Coupe du monde en Irlande en 2017 à l'audience record et un tournoi mondial féminin de rugby à 7, le HSBC World Rugby Women Series, qui connaît une popularité sans précédent. Selon les derniers chiffres de World Rugby, le rugby compterait 2,7 millions de joueuses dans le monde, représentant un quart des effectifs et une augmentation de 28% entre 2017 et 2019⁹. Par ailleurs, en 2019, pour la deuxième année consécutive, la part de jeunes filles jouant au rugby dans le monde est devenue plus importante que celle des jeunes garçons. De fait, il devient primordial d'encadrer cette augmentation afin de pérenniser la croissance du rugby féminin.

La fédération internationale de rugby souhaite accompagner cette dynamique et féminiser sa pratique. À cet effet, World Rugby a mis en place un plan de féminisation sur la période 2017 - 2025, approuvé et ratifié par son conseil. Ce projet, intitulé Women in Rugby, entend faire de la fédération internationale de rugby un exemple dans le milieu sportif. L'objectif est qu'elles puissent bénéficier des mêmes opportunités que leurs homologues masculins, quel que soit le domaine. Elles seront intégrées dans les plans stratégiques, les programmes et les structures afin de contribuer à la participation, à la performance et au leadership du rugby international au même titre que les hommes. Le président de World Rugby, Bill Beaumont, réélu à la tête de l'organisation pour un second mandat en mai 2020, a salué cette initiative : *« C'est une étape importante dans la progression et la croissance de World Rugby et du rugby dans le monde entier. La réforme est historique et reflète bien nos ambitions et notre engagement sur le long terme. Si nous voulons promouvoir et permettre l'arrivée des femmes dans le rugby, alors le changement doit venir d'en haut. Je souhaite remercier mes collègues du Conseil pour leur engagement total dans cette importante réforme. J'ai hâte d'accueillir les nouveaux représentants du rugby et au-delà afin que nous puissions travailler ensemble à la promotion du rugby dans le monde entier. C'est clairement un début fantastique qui ouvre la porte à une plus grande représentation féminine au Conseil et dans le rugby pour l'avenir.¹⁰ »*. Le programme lancé par la fédération internationale comporte plusieurs objectifs :

⁹ Source: World Rugby, 2019

¹⁰ Propos recueillis par World Rugby, 21 août 2019

- Conduire un leadership inspirant sur et hors des terrains
- Développer une participation durable
- Installer le haut niveau grâce à une concurrence de qualité
- Construire un profil percutant, inspirant et engageant
- Développer des partenariats d'investissement stratégiques et durables

Ainsi, le rugby international entend valoriser l'égalité des sexes en développant la participation des femmes dans tous les domaines, tant sur le plan de la pratique qu'auprès des institutions sportives.

Parallèlement, World Rugby a annoncé que ses Rugby World Cups, tant pour le rugby à XV que le rugby à 7, ne feront plus de mention au genre dans leurs intitulés. Bien qu'étant encore des compétitions distinctes de celles des hommes, organisées à des périodes différentes, c'est une première pour une fédération sportive internationale. Cette nouvelle appellation ne garantira ni la même audience, ni la même popularité, mais permet d'ores et déjà d'éliminer tout stéréotypes sexuels ou parti pris en faveur des compétitions masculines. En outre, le lancement de la nouvelle marque de World Rugby « Women in Rugby », inaugurée grâce à la campagne « Try and Stop Us » en partenariat avec les fédérations nationales et mettant en valeurs des joueuses du monde entier aux profils et aux carrières hétérogènes, a permis de valoriser la participation des filles dans le rugby et d'en donner une image éloignée des stéréotypes sportifs. La responsabilité des fédérations internationales quant à cet enjeu a été rappelé par le président de World Rugby : « *Les préjugés sexistes non intentionnels dans le sport sont un problème récurrent. En tant que fédération sportive mondiale, nous devons prendre les devants sur la question de l'égalité des genres. En adoptant une parité entre les sexes dans l'appellation des Coupes du Monde de Rugby Hommes et Femmes, nous établissons de nouvelles normes en matière d'égalité dans le rugby.*¹¹ »

Enfin, si le rugby est empreint dans l'opinion publique d'un bon nombre de stéréotypes masculins et d'idées préconçues, résultant très certainement d'une masculinité hégémonique dans le monde sportif, cette tendance tend à s'améliorer. En effet, la participation croissante des femmes au sport, miroir de l'autonomisation des femmes et des filles et de la

¹¹ Propos recueillis par World Rugby, 21 août 2019

réduction des inégalités liées au sexe permettent d'observer une certaine transgression des stéréotypes de genre dans le monde du ballon ovale. Cette dynamique est renforcée par les différentes politiques de développement mises en place par les fédérations sportives.

* * *

2. La sous représentativité des femmes parmi les officiels de matchs : manque d'infrastructures et d'investissements

Si la pratique sportive féminine tend à se développer de manière exponentielle, la participation des femmes aux activités arbitrales suit cette tendance : sur les 64 076 arbitres recensés au total en France au sein des quatre sports partenaires de La Poste pour l'opération Tous arbitres (football, rugby, handball et basketball), 12 810 sont des femmes, soit 20% des effectifs. Ce chiffre est néanmoins à prendre avec précaution car il cache des disparités importantes en fonction des sports. Si la féminisation du panel d'arbitre demeure un enjeu important pour les fédérations sportives, le rugby (146 arbitres féminines, 6% de l'effectif total) et le football (1 100 arbitres féminines, 4%) ne compte qu'un pourcentage très réduit d'arbitres féminines, là où le basketball (3 560 arbitres féminines, 25 %) et le handball (8 004 arbitres féminines, 29 %), font aujourd'hui bonne figure en termes de parité. Par ailleurs, ces chiffres sont en constante progression dans ces quatre disciplines. Le nombre d'arbitres féminins en France a ainsi été multiplié par 2,5 depuis 2011, passant d'environ 5 000 arbitres (10% du total), à 12 810 arbitres pour la saison 2019/2020. Ces données sont la preuve que les politiques volontaristes des fédérations, en partenariat avec La Poste, en termes de recrutement de femmes arbitres commencent à porter leurs fruits.

Bien que le recrutement des arbitres féminines ait permis d'élargir les effectifs féminins, il persiste des disparités entre les deux sexes. En effet, les femmes peinent à obtenir le même statut que leurs homologues masculins à deux niveaux. D'une part, le taux de professionnalisation des arbitres féminines reste largement inférieur à celui des hommes. Leur perfectionnement rencontre des limites opérationnelles venant directement freiner leur progression. Le manque de structure professionnalisante pour les femmes les contraint à conserver une activité arbitrale « de loisir » ne leur permettant pas, de fait, d'accéder aux compétitions les plus prestigieuses. D'autres part, elles peinent encore aujourd'hui à accéder à toutes les compétitions, et notamment masculines. Leur infériorité numérique et le manque d'investissement dans leur formation ne leur permet pas d'atteindre les standards requis pour prétendre aux mêmes nominations que leurs collègues masculins, du moins en ce qui concerne l'arbitrage de haut-niveau.

Arbitres professionnelles, des exceptions

Devenir arbitre est un engagement à part entière : la formation est relativement importante et l'arbitrage de match de championnat demande un investissement personnel et temporel conséquent. Ainsi, comme tout athlète de haut-niveau, l'arbitrage à haut-niveau devient une occupation à temps plein. En effet, si l'arbitrage est indissociable de la performance des sportifs, l'arbitre de haut-niveau doit lui aussi produire une performance. Cette idée se vérifie à l'occasion des Coupes du Monde de Rugby, où les performances des arbitres sont évaluées et analysées après chaque match tout au long du tournoi afin d'apprécier leurs performances, dans un premier temps pour garantir l'équité du jeu mais aussi en vue de la nomination des officiels pour les phases finales, matchs à enjeux particulièrement importants. Aujourd'hui, les femmes arbitres de haut-niveau sont encore très peu nombreuses dans le monde du rugby, et ne bénéficient pas des mêmes opportunités que leurs collègues masculins. En effet, lorsqu'une femme prend le sifflet d'une compétition de haut-niveau ou professionnelle masculine, celle-ci est encore perçue par l'opinion publique et par la presse comme une exception. Les femmes arbitres sont considérées comme des exceptions à bien des égards : elles officient dans des sports à connotation masculine et y occupent une fonction d'autorité, peu valorisée médiatiquement parlant.

Si les travaux au carrefour du genre et de l'arbitrage sont peu nombreux, Fatia Terfous, Julie Pronom et Geraldine Rix-Lièvre soulignent dans une recherche sur les jeunes femmes arbitres de football et de rugby, l'intérêt de s'appuyer sur la théorie de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron de 1970. Cette dernière rappelle l'intérêt d'étudier les exceptions. Les auteures estiment alors que la notion d'« exception » permet de parler des arbitres féminines comme étant une rupture avec la reproduction sociale, à savoir une non-conformité ou une transgressions des rôles, des attitudes ou des registres qui naturalisent les différences sexuelles. Il en devient alors un outil pour examiner l'écart entre les préjugés et les attentes stéréotypées à l'égard des femmes arbitres. Il devient alors possible d'estimer que les arbitres de rugby s'engagent dans ce domaine en raison d'une socialisation atypique ou d'une inversion de genre, en d'autres termes à un renversement des regards concernant des normes dominantes en vigueur dans nos sociétés, témoignant d'une certaine distanciation avec des représentations genres de ces sports.

L'étude de Fatia Terfous, Julie Pronom et Geraldine Rix-Lièvre se révèle particulièrement pertinente pour vérifier le caractère « exceptionnel » des jeunes femmes arbitres et révèle une certaine complexité quant au positionnement de celles-ci. L'étude prend la forme d'un questionnaire de 48 arbitres de football et de rugby âgées de 15 à 24 ans, renforcées par les entretiens biographiques avec 8 arbitres âgées de 17 à 23 ans. S'il avait été pertinent de recueillir les témoignages d'arbitres plus avancées dans leurs carrières, la jeunesse des profils sélectionnés permet de comprendre la trajectoire suivie par des femmes souhaitant s'investir dans l'arbitrage. Cela permet de comprendre quels freins et quels leviers peuvent être rencontrés par les jeunes arbitres au cours de leur carrière. Cette étude sociologique sur l'intégration de femmes dans un milieu à connotation masculine permet ainsi d'identifier et d'analyser les enjeux de la sous-représentation des femmes parmi les officiels de matchs. L'objectif de ce travail est dans un premier temps d'identifier les caractéristiques sociales des jeunes femmes arbitres. Ensuite, elle permet de mettre en perspective les entrées et les trajectoires de l'arbitrages de ces femmes mais aussi leurs aspirations pour enfin comprendre leur rapport à ce milieu dit « masculin » où elles sont à première vue qualifiées d'exceptions.

Parmi les licenciées de la Fédération Française de Rugby contactées pour l'enquête, le taux de participation est satisfaisant puisque 47% des arbitres ont répondu au questionnaire. Parmi les arbitres de rugby interrogées, 94% des répondantes sont, ou ont été, elles-mêmes joueuses avant de se diriger vers l'arbitrage pour plusieurs raisons : une blessure dans un tiers des cas ou la volonté de découvrir une nouvelle activité pour plusieurs d'entre elles. Toutefois, le choix « par défaut » de l'arbitrage n'est pas mentionné par les répondantes.

L'enquête permet d'avoir un premier aperçu de la formation et de l'expérience des arbitres féminines. L'enquête révèle que l'expérience acquise est très peu élevée pour ces arbitres du rugby : 40% officient depuis un ou deux ans, une seule répondante officie depuis plus de six ans. Ces chiffres sont particulièrement révélateurs de la difficulté pour les organisations sportives de fidéliser les femmes arbitres sur le long terme. De fait, cela pourrait directement expliquer la sous-représentation des femmes parmi les arbitres de haut-niveau, renforçant leur caractère « exceptionnel ». Si les enquêteuses ont déclaré pour la grande majorité ne pas avoir interrompu, même momentanément, leur activité d'arbitrage, la principale cause d'arrêt citée est le parcours scolaire. Cela souligne dès lors les obstacles structurels auxquels font face les jeunes arbitres. La plupart des répondantes affichent

néanmoins une motivation intéressante quant à l'atteinte du haut-niveau : 10 des 16 arbitres interrogées aimeraient officier au plus haut niveau.

Sur le plan sociologique, l'étude révèle par ailleurs que les filles interrogées ne semblent ni s'éloigner des normes dominantes ni des caractéristiques associées aux femmes. De fait, elles ne bousculent pas l'ordre socialement établi. Néanmoins, la différence quantitative entre les hommes et les femmes parmi les officiels de matchs vient quant à elle renforcer ce caractère « exceptionnel ». La sous-représentation des jeunes femmes arbitres dans le rugby les encourage à adopter des comportements exemplaires, car leur position minoritaire peut les exposer à davantage de critiques et de stigmatisations. Sur le même principe, les femmes interrogées estiment que leur performance se doit d'être irréprochable. Cette sous-représentation vient également influencer sur leurs représentations et leurs ambitions quant à l'arbitrage : la plupart des femmes préfèrent se concentrer sur les championnats masculins, qui apparaissent plus gratifiants. Cette dernière idée révèle que les stéréotypes liés à l'arbitrage s'inscrivent dans un cadre plus large, et sont révélateurs des stéréotypes sportifs où les épreuves masculines restent plus valorisées et offrent des opportunités plus gratifiantes que celles des femmes.

Des évolutions positives

Grâce à une croissance encourageante du nombre de femmes arbitres au plus haut-niveau, leurs apparitions dans les championnats masculins est un phénomène relativement récent et encore plutôt exceptionnel. En effet, il ne concerne qu'un cercle très réduit de femmes arbitres ayant déjà fait leurs preuves dans des compétitions féminines de haut-niveau ou dans les championnats masculins amateurs ou semi-professionnels.

En France, il faut attendre 2015 avant qu'une femme n'officie lors d'une rencontre de rugby à XV professionnelle. Le 19 septembre 2015, Chistine Hanizet est devenue la première femme à arbitrer une rencontre professionnelle de rugby à XV, dans le cadre de la rencontre de la trentième journée du championnat Pro D2, deuxième division masculine française. Cette nomination arrive relativement tardivement dans sa carrière d'arbitre, elle arbitrait depuis la saison 2006-2007 des matchs masculins du championnat régulier de Fédérale 2, quatrième division nationale. Elle avait par ailleurs déjà eu l'occasion de prendre le sifflet pour des

rencontres internationales, à l'occasion du championnat d'Europe féminin en France en 2004 puis en Italie en 2006, puis à l'occasion de différentes éditions du Tournoi des VI Nations féminin lors de éditions 2007, 2008, 2012 et 2014. Si ces différentes nominations sont le témoin de performances arbitrales de haut-niveau, cette apparition dans un championnat masculin professionnel n'arrive qu'en fin d'une carrière brillante. Elle permet néanmoins de rompre avec des stéréotypes de genres, véritable plafond de verre à l'évolution et à la professionnalisation des arbitres féminines. Cette récompense, synonyme d'avancée pour l'arbitrage féminin, a été reconnue par Christine Hanizet : « *Cela récompense 15 années de dur travail, à jongler entre ma vie professionnelle, ma vie familiale, les entraînements et les matches. Mais au-delà de la satisfaction personnelle, j'ai surtout pris cette annonce comme un grand pas dans la reconnaissance des arbitres féminines au sein de la Fédération. Et je suis aussi fière que cela arrive en France*¹² ».

Progressivement, d'autres évolutions positives ont eu lieu dans l'arbitrage féminin. Joy Neville, ancienne joueuse internationale de l'équipe nationale irlandaise, est devenue le 20 octobre 2016 la première femme à officier un match de championnat européen (l'European Rugby Challenge Cup) opposant Bath à Bristol. Il faudra ensuite attendre le 15 décembre 2017 pour que Joy Neville officie comme arbitre principale d'une rencontre opposant l'Union Bordeaux-Bègles à Enisei-STM dans ce même championnat. Les compétences de l'irlandaise ont continués d'être reconnues au plus haut-niveau puisqu'elle est également devenue la première femme à prendre le sifflet d'une rencontre du Guinness Pro14, championnat masculin impliquant différentes équipes venues d'Irlande, d'Ecosse, d'Italie, du Pays de Galles et de l'Afrique du Sud. Le 9 février 2018, elle a pris le sifflet de la rencontre entre l'Ulster et Southern King, une première pour des matchs masculins de ce niveau au Royaume-Uni. Ces nominations sont de plus en plus fréquentes dans le sport britannique, et permettent d'ouvrir la voie à la reconnaissance des femmes dans l'arbitrage.

De même, ces apparitions, pourtant ponctuelles, sont le témoin d'une évolution positive en termes de réduction des disparités de statuts des arbitres entre les hommes et les femmes. En 2016, Sara Cox, ancienne joueuse de rugby reconvertie dans l'arbitrage et ayant fait partie du panel d'arbitre lors de la Coupe du monde de rugby féminine en 2014 et lors des Jeux Olympiques de Rio en 2016, est devenue la première femme à devenir arbitre professionnelle

¹² Christine Hanizet, [La Dèpêche.fr](http://LaDèpêche.fr), « Christine Hanizet, première femme arbitre chez les pros », 26 juin 2015

de rugby. En effet, la fédération anglaise de rugby, ou Rugby Football Union (RFU) fut la première fédération au monde à compter une femme parmi ces arbitres avec un contrat professionnel. Dans une interview à l'Independent, l'arbitre anglaise a félicité cette avancée, qui lui a permis de donner une nouvelle dimension à sa carrière d'arbitre de haut-niveau : « Vous êtes là pour garantir le bon déroulement d'un match et les joueurs apprécient cela mais, se voir offrir un moyen de s'entraîner avec l'élite des arbitres masculins, être mise à mon rythme, est une opportunité incroyable¹³ ».

Comme évoqué par Sara Cox, se voir proposer un contrat professionnel d'arbitre a plusieurs avantages. Dans un premier temps, il permet de se consacrer pleinement à cette occupation, permettant de répondre aux enjeux temporels et financier de cette activité. Ensuite, il permet aux arbitres de bénéficier d'un entraînement de haut-niveau, au même titre que n'importe quels athlètes, afin d'améliorer ses performances et pouvoirs prétendre aux rencontres internationales du plus haut niveau. La mise à disposition de contrats professionnels pour les femmes permet de leur donner accès aux mêmes opportunités et à la même qualité de formation et d'entraînement, leur permettant d'améliorer leurs performances pour ainsi prétendre aux compétitions de haut-niveau. Enfin, la mise à disposition de contrats professionnels équivalents à ceux des hommes permet de donner aux femmes les mêmes opportunités sur le plan professionnel, sujet au coeur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

Néanmoins, la professionnalisation des arbitres féminines connaît des avancées hétérogènes en fonction des pays. En France par exemple, bien que la fédération nationale de rugby possède à ce jour une arbitre internationale parmi son panel, Aurélie Groizeleau, aucune femme ne bénéficie d'un contrat professionnel avec la fédération pour l'arbitrage. Si nous pouvons noter des améliorations positives pour atteindre une meilleure représentativité des femmes parmi les officiels de matches, c'est un phénomène relativement récent qui s'inscrit dans une dynamique plus large : plusieurs sports suivent ce même axe d'évolution. À ce titre, le Comité exécutif de la Fédération Française de Football (FFF) a approuvé en juillet 2020 le statut professionnel de huit arbitres féminines : quatre arbitres centrales (Victoria Beyer, Alexandra Collin, Savina Elbour, Maika Vanderstichel) ainsi que quatre arbitres assistantes (Clothilde Brassart, Stéphanie Di Benedetto, Jennifer Maubacq, Nabila Zaouak). Grâce à ce

¹³ Propos recueillis par The Independent, 10 décembre 2015

programme de professionnalisation, elles percevront une indemnité mensuelle de préparation, qui s'ajoutera à celle des matchs. En plus des des trois stages habituels au Centre National de Football de Clairefontaine prévus pour les arbitres de la Division 1 Arkema, elles devront suivre quatre autres stages spécifiques de trois jours pendant la saison. Selon le Directeur Technique de l'Arbitrage (DTA) de la FFF, Pascal Garibian, Directeur Technique de l'Arbitrage (DTA), ces nouvelles conditions devront leur permettre « *de se consacrer davantage à l'arbitrage et ainsi renforcer leurs compétences techniques et athlétiques*¹⁴ ». Lancé en février 2019, ce plan de professionnalisation s'est déployé en plusieurs étapes à compter de la saison 2019-2020 : une mise à disposition plus importante des moyens humains et matériels, un renforcement de la préparation des arbitres, et une évolution du dispositif d'indemnisation. En effet, la préparation athlétique est, selon la FFF, l'un des éléments clé de la professionnalisation. La mise à disposition de moyens et d'outil à cet effet permettra d'atteindre cet objectif. De fait, le nombre annuel de rassemblements des arbitres de football sera augmenté, pour passer de deux à six stages (trois jours par stage), auxquels s'ajouteront deux autres stages mixtes en présence d'arbitres masculins. Elles bénéficieront des services d'un préparateur physique supplémentaire, d'un suivi médical avec des tests annuels au Centre National de Football de Clairefontaine, et de l'encadrement d'un manager en arbitrage féminin. La FFF souhaite grâce à ce dispositif inciter d'anciennes joueuses de haut niveau à devenir arbitres. Destiné à huit officielles la première année, le dispositif est appelé à se développer au cours des prochaines saisons. Maika Vanderstichel, l'une des quatre arbitres centrales retenue, se félicite de cette promotion : « *Je suis heureuse de m'engager dans ce plan de professionnalisation. J'aurais plus de temps et de moyens pour me consacrer à ma fonction d'arbitre.*¹⁵ ». Ce dispositif est un élément clé pour une meilleure représentativité des arbitres féminines : la professionnalisation permet d'offrir des réelles perspectives aux femmes souhaitant s'y investir, à chance égale avec leurs homologues masculins.

¹⁴ Propos recueillis par Les Sportives.fr, « Huit arbitres féminines obtiennent le statut professionnel », 13 juillet 2020

¹⁵ Propos recueillis par Les Sportives.fr, « Huit arbitres féminines obtiennent le statut professionnel », 13 juillet 2020

Investir dans l'arbitrage féminin

Si la professionnalisation des arbitres dans les sports collectifs majeurs montre des perspectives encourageantes, elle est encore loin d'être acquise. Les femmes ne bénéficient pas du même statut que les hommes dans le domaine sportif au sens large du terme : alors que les joueurs de première et de deuxième divisions masculines bénéficient de contrats professionnels, la professionnalisation des joueuses de rugby est quant à elle encore très discrète et pour le moins récente. La Fédération Française de Rugby, fidèle à sa volonté de structurer et de perfectionner le rugby féminin, a récemment permis à plusieurs joueuses de l'équipe nationale de bénéficier d'un contrat professionnel. En novembre 2018, la Fédération Française de Rugby a officialisé une liste de 24 contrats fédéraux à mi-temps, en d'autres termes des contrats semi-professionnels, parmi les joueuses du XV de France féminin. Ces contrats proposent aux athlètes une rémunération à 50% mais également un emploi du temps aménagé afin de pouvoir y ajouter des entraînements supplémentaires. D'après le communiqué de la fédération à ce sujet, il s'agit de « *libérer du temps aux joueuses internationales et ainsi développer leurs performances collectives et individuelles en équipe de France*¹⁶ ». En ce sens, la professionnalisation semble aller de pair avec l'amélioration de la performance. Sami N'Diaye, joueuse emblématique du XV de France Féminin aux 74 sélections, et au palmarès impressionnant (six fois Championne de France de première division et trois victoires au Tournoi des Six Nations dont 2 Grands Chelems), a insisté sur l'importance de ce type d'aménagement pour les joueuses : « *Quand j'étais amatrice, je travaillais 40 heures par semaine. Aujourd'hui, je suis passée à 22 heures : ce contrat a changé ma vie. Aujourd'hui, je me sens moins fatiguée et plus disponible psychologiquement*¹⁷. ». La plupart des joueuses cumulent leur carrière rugbystique et leur carrière professionnelle, ce qui a nécessairement un impact sur la qualité de la performance. Laure Sansus, demie de mêlée du Stade Toulousain et du XV de France, assure que ces contrats permettent également de dégager plus de temps pour le repos et la récupération, influant une nouvelle fois sur la qualité de la performance¹⁸. La joueuse du Stade Toulousain estime ainsi que la professionnalisation ne comporte pas que des avantages financiers. En effet, c'est aussi un moyen pour les joueuses de dégager plus de temps pour leur préparation et d'organiser des entraînements avec la sélection nationale plus

¹⁶ Propos recueillis par Le Monde, 23 février 2020

¹⁷ Propos recueillis par Le Monde, 23 février 2020

¹⁸ Propos recueillis par Le Monde, 23 février 2020

réguliers. Un point de vue qui est confirmé par Safi N'Diaye : « *Les équipes professionnelles s'entraînent ensemble trois jours par semaines, nous, c'est seulement pendant les stages, ça va forcément créer un retard* ».

Si la professionnalisation des féminines connaît des avancées encourageantes, certaines joueuses sélectionnées avec le XV de France féminin ont toujours un statut amateur, soulignant que le processus est encore loin d'être complet.

En ce qui concerne la professionnalisation des joueuses, la France connaît un retard notable par rapport à ses nations concurrentes. La Nouvelle-Zélande, Championne du monde en titre, a annoncé en mai 2018 dans un communiqué de presse que les trente joueuses de l'effectif des *Black Ferns*, avaient reçu un contrat professionnel. Pour la première fois, les joueuses ne seront pas seulement rémunérées pour leurs performances, elles pourront également accéder à un entraînement de haut niveau et à des soins et une gestion de carrière sportive appropriée. Les néozélandaises, qui ont remporté cinq Coupes du Monde, devraient recevoir entre 40 000 et 45 000 dollars par an¹⁹. Si ce salaire est encore largement inférieur à celui de leurs homologues masculins, la fédération néo-zélandaise de rugby a salué une avancée historique pour le rugby féminin. De même, figurant parmi les meilleures équipes féminines au monde, les joueuses du XV de la Rose anglais bénéficient d'un contrat professionnel à temps plein depuis janvier 2019. La fédération entend ainsi développer le rugby féminin de manière significative. En ce sens, la professionnalisation des joueuses de rugby est devenue un enjeu central pour le développement et le perfectionnement du sport féminin.

S'il est pertinent de se pencher sur la situation des joueuses de rugby, c'est parce qu'il peut être comparé à celui des officielles de matchs et permet donc d'en comprendre les enjeux et les perspectives. En effet, les arbitres de haut-niveau, tout comme les athlètes, s'entraînent afin de produire une performance. Outre la rémunération, la professionnalisation des arbitres permet de développer et de perfectionner leur formation, pour qu'ils aient ainsi accès aux plus grandes compétitions nationales et internationales. L'arbitrage féminin est une priorité pour la Direction Nationale de l'Arbitrage. Salem Attalah, manager du secteur fédéral, a précisé les ambitions de la FFR sur ce point : « *Nous avons parlé à ces jeunes femmes de montée en compétence et nous leur avons précisé nos attentes en termes de performance. Nous allons continuer à suivre ce groupe avec de nouvelles échéances à venir mais aussi être de plus en*

¹⁹ Source : Stuff.co.nz, 12 mars 2018

plus exigeant avec elles. Elles ont l'enthousiasme et l'énergie nécessaire pour relever le défi. L'arbitrage masculin est bien représenté au niveau international, nous souhaitons la même chose au niveau des arbitres féminines²⁰ ». L'objectif de la fédération est d'accompagner et de développer la formation des arbitres féminines afin de leur permettre d'accéder au niveau professionnel. Des stages sont organisés régulièrement pour permettre le perfectionnement des arbitres. Par exemple, fin novembre 2019, 14 arbitres féminines ont été réunies au Centre National de Rugby de Marcoussis pour parfaire leur performance, avec le soutien des arbitres du secteur professionnel. Ces stages permettent d'accélérer la préparation des arbitres féminines afin qu'elles aient une chance d'atteindre le meilleur niveau d'arbitrage possible, et qu'elles puissent ainsi prétendre à une nomination lors des compétitions de haut-niveau. Renforcer la formation et les moyens mis à disposition des arbitres féminines pour leur préparation est un moyen de leur proposer des perspectives d'évolution et de réduire l'écart qui les séparent de leurs confrères masculins. En effet, le statut professionnel ou semi-professionnel des arbitres masculins leur garanti de meilleures conditions de préparation et de perfectionnement. A ce jour, aucune arbitre féminine de rugby ne dispose d'un tel statut en France. L'écart se creuse donc entre les femmes et les hommes arbitres, la différence de niveau écartant les femmes d'une potentielle nomination à des événements prestigieux comme la Coupe du Monde de Rugby, qui réunit les meilleurs officiels de matchs du rugby international pour garantir le succès et le bon déroulement de la compétition.

* * *

²⁰ Source : Fédération Française de Rugby.

II. Grands événements sportifs internationaux : moteur de développement durable dans le monde sportif

1. Grands événements sportifs internationaux, catalyseurs de développement durable

Malgré des stéréotypes sexuels encore très présents dans la pratique sportive et des inégalités entre les sexes, force est de constater que des avancées conséquentes ont eu lieu ces dernières années dans le secteur sportif. Par ailleurs, de nombreux autres projets sont menés par les différents comités d'organisation afin de garantir la conformité de ces rendez-vous internationaux avec les enjeux sociaux et environnementaux de nos sociétés actuelles.

Des événements sportifs responsables

Les rendez-vous sportifs internationaux, de plus en plus nombreux sur la scène sportive internationale, impliquent un large volume de participants et de spectateurs sur une périodicité régulière. Le nombre de compétitions sportives internationales ne cessent d'augmenter et ces événements connaissent une importance croissante et significative, notamment en raison de leur commercialisation. En effet, la part de capitaux investie dans les compétitions sportives internationale est devenue considérable.

En outre, la réception d'événements sportifs internationaux est devenue un véritable enjeu pour les Etats. En effet, du fait de l'industrialisation et la mondialisation du sport, les événements sportifs sont devenus de véritables leviers de soft power pour les états hôtes.

Du fait des valeurs universelles de solidarité et d'inclusion qu'il cristallise, le sport est de plus en plus institutionnalisé et organisé jusqu'à devenir un levier d'action sociale et publique. « *Le sport est devenu un langage universel, un dénominateur commun qui fait tomber tous les murs, toutes les barrières. C'est une industrie mondiale dont les pratiques peuvent*

avoir un impact considérable. Surtout, c'est un puissant outil de progrès et de développement. » assure Ban Ki Moon, alors Secrétaire Général des Nations Unies à l'occasion du second forum international sur le sport, la paix et le développement à Genève, les 10 et 11 mai 2011. En effet, le sport en général, et les grands événements sportifs plus particulièrement jouent un rôle important pour la promotion et l'accompagnement du développement international. En effet, Ban Ki Moon a par ailleurs précisé que les grands événements sportifs, tels que les Jeux Olympiques ou la Coupe du Monde de Football pour ne citer qu'eux, du fait de leur audience était des voies privilégiées pour informer et sensibiliser aux grands enjeux internationaux.

Encouragé par une réelle industrialisation du sport, les comités d'organisation de grands événements sportifs internationaux se tournent de plus en plus vers des projets d'héritages sociaux et environnementaux. L'objectif est de valoriser les projets de développement durable pour ainsi assurer un impact positif de l'événement sur la plan social, environnemental et économique. L'émergence du discours sur la maximisation des héritages multidimensionnel a par ailleurs encouragé les Comité d'Organisation à ne pas se focaliser uniquement sur le bénéfice économique, mais à intégrer des aspects socioculturels, environnementaux ou politiques.

Toutefois, Scarlett Cornelissen, professeure de sciences politiques et de relations internationales en Afrique du Sud évoque néanmoins un équilibre fragile entre les grands événements sportifs internationaux et les objectifs de développement²¹. Présentant des caractéristiques politiques, ils peuvent avoir des répercussions sur les sociétés hôtes plusieurs années. Ce phénomène n'est toutefois pas naturel : il demande un investissement concret des comités hôtes pour mettre en place des politiques de développement, très inégalitaires selon les événements. En effet, l'équilibre entre les événements sportifs et l'impact positif et durable qu'ils peuvent avoir est discutable et connaît différentes limites. Cet équilibre réside finalement dans la capacité d'un événement à agir comme un catalyseur d'action publique et sur la durabilité des initiatives engagées. La difficulté est alors d'articuler ces ambitions avec les projets et les politiques de développement des Etats. Par ailleurs, les projets de développement durables initié par les institutionnels sportifs peuvent revêtir un intérêt purement financier : ils peuvent être un moyen de justifier les dépenses publiques en garantissant des bénéfices pour tous. Cela prouve à l'opinion publique que les investissements conséquents du secteur public

²¹Scarlett Cornelissen, *A Delicate Balance: Major Sport Events and Development*, 2009

favoriseront le développement et amortira les coûts. Selon Jay Coakley et Doralice Lange Souza (2013), afin que les engagements de développement durable des GESI ne soient pas simplement une vitrine, il faut qu'ils soient planifiés, financés, organisés et stratégiquement liés aux structures sociales et sportives existantes. En d'autres termes, ils insistent sur le fait que ces projets d'héritage et de développement ne doivent pas être fondés sur des croyances ou des vœux sur le « pouvoir du sport ». Par ailleurs, on ne peut garantir l'efficacité et la durabilité de ces projets seulement si les populations ciblées sont incluses dès le départ dans la planification. L'enjeu pour les Comité d'Organisation devient alors de pérenniser ces projets et de les inclure durablement dans le paysage national.

La Coupe du Monde de Rugby France 2023, faire bouger les lignes

Les grands événements sportifs internationaux (GESI), devenus des enjeux géostratégiques à part entière, sont un moyen de témoigner de la capacité d'un Etat à influencer sur les grandes décisions internationales. Au-delà de la livraison d'une compétition sportive, de plus en plus de comités d'organisation cherchent à laisser un héritage de ce rendez-vous, par définition éphémère. Ces projets d'héritages visent à atteindre des objectifs tant sportifs que sociétaux à l'échelle nationale et internationale. Parmi les projets engagés par les comités d'organisation de Grands Evénement Sportifs Internationaux (GESI), certains visent à développer la pratique sportive, notamment dans les nations émergentes tandis que d'autres participent à l'atteindre des objectifs de développement durable.

La Coupe du Monde de Rugby masculine, en compétition référence du rugby international, se dispute tous les quatre ans depuis 1987, contre 1991 pour son homologue féminine. Au-delà d'un tournoi sportif, cette compétition, à l'égard de nombreux autres GESI, a d'ores et déjà prouvé son impact sur nos sociétés. L'édition de 1995, en Afrique du Sud, a vu le sacre de l'équipe nationale dans un Ellis Park rempli : l'image de Nelson Mandela remettant la Coupe Webb Ellis au capitaine des Springboks François Pienaar a marqué les esprits et reste un symbole de la réconciliation nationale. Cet événement a parmi de transmettre un message de fraternité et d'égalité dépassant le sport.

Si les événements sportifs internationaux permettent de diffuser et de partager des valeurs universelles, ils peuvent aujourd'hui être catalyseurs de développement à différentes échelles. En effet, le sport est devenu un enjeu de société. « *Exemple parfait des phénomènes de masse, le sport est l'un des meilleurs miroirs de nos sociétés* » estime Thierry Terret. Le sport cristallise dans nos sociétés les tensions et les affirmations, notamment identitaires. Par son universalité et son égalitarisme il promeut l'acceptation des différences. De fait, les rassemblements sportifs internationaux sont un moyen privilégié de réunir les individus et de diffuser des messages forts. C'est là toute l'ambition du Comité d'Organisation France 2023. Outre la livraison d'un événement sportif digne de l'excellence sportive française, cette Coupe du Monde est également l'opportunité d'encourager un développement de nos sociétés et de notre pratique sportive. En ce sens, plusieurs engagements de responsabilité sociale ont été pris par France 2023, mis en pratiques par plusieurs projets :

- Promouvoir l'économie durable et circulaire afin de mettre en valeur le terroir français en proposant entre autres aux visiteurs un service de restauration issu de circuits courts et locaux. En effet, la dispersion de la compétition sur le territoire français est une occasion unique d'engager des projets durables et responsables dans plusieurs villes, afin que la compétition puisse avoir des retombées bénéfiques pour tous.
- S'engager pour la formation, l'éducation et l'emploi avec le projet « Campus 2023 » prônant l'inclusion sociale et professionnelle construite autour des différents acteurs du rugby.
- Respecter et protéger l'environnement en limitant l'impact écologique de la compétition. Le Comité d'Organisation a d'ores et déjà confirmé son engagement auprès de l'initiative « Sport for Climate Action » en partenariat avec l'Etat Français et l'organisation non-gouvernementale World Wildlife Fund (WWF). Mis en place par l'UNFCCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), ce modèle encourage les organisations sportives et leurs parties prenantes à lancer des initiatives pour guider et soutenir la réalisation des objectifs mondiaux en matière de changement climatique et de limiter leur empreinte écologique.
- Mettre en valeur l'inclusion et le partage par le biais de différents projets visant à rassembler le public grâce au sport.
- Respecter l'être humain en s'engageant concrètement pour l'égalité. C'est dans ce dernier pilier de la stratégie de responsabilité sociale du Comité d'Organisation France 2023 que

repose les enjeux liés à la promotion de l'égalité des sexes. En ce sens, nommer des arbitres féminines parmi le panel d'officiels de matchs de la compétition est non seulement un moyen de reconnaître les qualités et l'excellence de l'arbitrage féminin de haut-niveau, mais aussi un moyen de donner les mêmes opportunités aux femmes qu'à leurs homologues masculins.

En projetant d'apporter sa pierre à l'édifice pour l'atteinte de différents objectifs de développement durable, au centre des préoccupations de nos sociétés, le Comité d'Organisation France 2023 relève un double enjeu : utiliser le sport comme un catalyseur de sport mais aussi améliorer le rapport du secteur du sport avec les enjeux de développement. Les projets visant à promouvoir l'égalité des sexes répondent à ce même double enjeu : celui de l'utilisation du sport pour renvoyer un message universel d'égalité mais aussi de mettre fin aux stéréotypes liés à l'identité sexuelle, encore très largement présent dans le monde sportif.

* * *

2. Pérenniser la nomination d'arbitres féminines pour encourager l'atteinte des objectifs de développement durable dans le sport.

L'égalité des sexes fait partie des enjeux actuels de nos sociétés. Si le sport reste encore très inégalitaire à bien des égards, sa portée universelle et son audience en font un véritable outil de promotion de l'égalité. Les actions prises par les différents acteurs sportifs permettent d'ouvrir la voie à de profonds changements en matière d'égalité. L'enjeu est alors de pérenniser ces initiatives, conformément aux objectifs de développement durable.

Le sport, un outil de développement durable

Le sport est une activité physique valorisant le bien-être, tant à des fins compétitives que récréatives, professionnelles ou amatrices, permettant de créer de l'interaction sociale et des valeurs universelles. De nos jours, le sport se présente comme un outil privilégié de

développement et de cohésion sociale, afin de rendre nos sociétés plus durables et inclusives et permettant d'atteindre concrètement les Objectifs de Développement Durable à l'échelle internationale. En septembre 2015, l'Organisation des Nations Unies adopte l'Agenda 2030 après deux ans de négociations. Ces 17 objectifs de développement durable se veulent être la marche à suivre pour garantir un avenir meilleur et durable à la population mondiale. Ainsi, ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment en ce qui concerne la pauvreté, les inégalités, la dégradation de l'environnement et la paix. L'objectif 5 vise précisément à garantir l'égalité des sexes dans le monde. Il s'articule autour de plusieurs cibles, visant à garantir les droits fondamentaux : l'autonomisation des femmes et des filles et la réduction de violence à leur égard. La première cible vise à « *Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles*²² ». Implicitement, cela implique de donner le même accès à la pratique sportive aux hommes et aux femmes. Ouvrir la pratique sportive aux femmes, c'est transmettre les valeurs universelles du sport et donner un accès à l'esprit d'équipe, à l'autonomie, à la résilience et à la confiance en soi. En ce sens, accorder le même statut, donner l'accès aux mêmes opportunités, aux mêmes infrastructures aux arbitres féminins et masculins apparaît comme un pas vers l'égalité des sexes sur le long terme.

Les stéréotypes, les normes sociales discriminatoires et le manque de représentation restent quelques-uns des obstacles les plus répandus à l'égalité des sexes dans le monde. Même lorsque des lois et des politiques sont en place, des attitudes profondément ancrées concernant les rôles des hommes et des femmes peuvent empêcher tout changement substantiel.

Ainsi, donner accès aux arbitres féminines de haut niveau, dont les performances sont déjà saluées sur le terrain, et un moyen de donner de la reconnaissance aux compétences des officiels de matchs féminins. Par ailleurs, c'est également un moyen de renvoyer un message d'égalité, et d'encourager d'autres femmes à emprunter la même voie. Ainsi, nommer des femmes parmi le panel d'arbitres de la Coupe du monde de Rugby en France en 2023 est essentiel afin de mettre en avant les performances de celles-ci, et montrer à tous ce que ces arbitres de haut-niveau peuvent accomplir. De même, c'est une opportunité de mettre en avant l'arbitrage féminin et de lui donner de la visibilité. Joy Neville, arbitre féminine irlandaise, estime que c'est également un moyen d'encourager les jeunes filles à s'engager dans l'arbitrage

²² Organisation des Nations Unies, Agenda 2030, Objectifs de Développement Durable, Cible 5b, 2015

: « *Nous espérons que les jeunes filles pourront voir des modèles permis les arbitres féminines qui arbitrent ici, et nous espérons qu'elles pourront voir tout ce qu'il est possible de faire*²³ ».

En outre, cela nécessite des efforts concertés pour travailler avec les médias et ainsi accorder la couverture et la visibilité des femmes dans le sport. Avec plus de 3 milliards de personne en audience cumulée²⁴, la Coupe du Monde de Rugby est une opportunité unique de valoriser les arbitres féminines. Engager des évolutions concrètes pour réduire les inégalités et les stéréotypes dans le sport demande nécessairement une implication des différents acteurs compétents. En ce sens, la nomination d'arbitres féminines à l'occasion des Grands Événements Sportifs Internationaux permet non seulement de montrer que des femmes peuvent exceller au plus haut niveau sur un terrain, mais aussi de mettre à profit cette médiatisation afin d'engager des conversations importantes sur l'égalité et pour défendre plus largement les droits et la représentation des femmes dans le sport.

Le sport est de plus en plus perçu comme un outil de développement durable, tant il est révélateur des changements et des évolutions de la société. Le paragraphe 37 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies consacre l'utilité du sport pour atteindre les objectifs de développement :

« Le sport est lui aussi un élément important du développement durable. Nous apprécions sa contribution croissante au développement et à la paix par la tolérance et le respect qu'il préconise ; à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité ; et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale. »

Si l'arbitrage est symptomatique des inégalités de sexe dans notre sociétés, l'investissement et l'action des différents acteurs compétents doivent servir de catalyseurs de développement pour encourager des changements substantiels. Fédérateur et vecteur d'inclusion, le sport est un levier transversal qui contribue à la paix et à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. De fait, il participe à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en matière de santé, d'éducationnel de cohésion sociale. Consciente de cette idée, l'Agence Française pour le Développement (AFD) a intégré le sport à son plan d'orientation stratégique 2018 - 2022 pour ainsi accompagner la mise en place de trajectoires de développement durable intégrant le sport. Par ailleurs, l'AFD souligne que calendrier sportif est vecteur de développement durable.

²³ Propos recueillis par Women in Rugby, World Rugby, 17 novembre 2018

²⁴ Source : Jean Baptiste Guégan, *Géopolitique du sport*, page 45, Bréal, 2017

L'attribution d'événements sportifs à la France est une opportunité de développer différent projet favorisant l'égalité et l'inclusion. En effet, l'organisation d'un événement international est de nature à inspirer des initiatives similaires ou élargies dans d'autres pays.

Le sport est un vecteur de lien social, et peut être un moyen d'intégrer et de lutter contre les inégalités dont peuvent être victimes les populations discriminées. Par conséquent, il peut être utilisé comme un levier de réduction des inégalités entre les hommes et les femmes. De plus, les activités sportives sont génératrices d'efforts communs, d'émotions collective et de fraternité. La pratique du sport, qui se veut soumise à des règles et des principes standardisés, et ce sans discriminations. Il est un outil d'atteinte de développement durable, mais aussi un secteur cible de réduction des inégalités. L'enjeu est alors de s'appuyer sur la portée universelle du sport pour montrer l'exemple et encourager des réformes en profondeur.

La nomination d'arbitres à l'occasion de Rugby World Cup France 2023 doit se présenter comme catalyseur de développement : afin de répondre aux attentes de l'événement, un accent sera mis par la fédération internationale, World Rugby, pour le développement du rugby féminin. En ce sens, cette nomination ne serait qu'un point de départ. Ces décisions laisseront en outre un véritable héritage de l'événement, prouvant dès lors qu'un événement sportif peut avoir un impact fort sur nos sociétés, en ouvrant la voie à une valorisation des performances féminines, notamment en ce qui concerne l'arbitrage. L'enjeu pour le rugby international est de pérenniser l'action afin qu'elle soit un point de départ pour une meilleure inclusion des femmes dans la fonction arbitrale et non pas seulement une opération de communication éphémère : l'enjeu aujourd'hui est d'ouvrir la voie à une meilleure professionnalisation des arbitres féminines afin de renforcer leur représentation à l'international.

Cependant, il est difficile de mesurer l'impact du sport sur le développement. En effet, il n'existe aucun outil qui permettrait d'évaluer l'impact de la nomination d'arbitres féminines dans le panel d'officiels de matchs pour la Coupe du monde France 2023. Néanmoins, il est possible de mettre en perspective avec les objectifs de développement durable en matière d'égalité des sexes et d'analyser leur résonance sur la scène sportive internationale.

Offrir les mêmes opportunités aux femmes et aux hommes

Si les événements sportifs s'impliquent de plus en plus pour la mise en place de projet favorisant l'égalité des sexes, la vocation éphémère de ces compétitions vient directement questionner la durabilité de ces projets. Pour leur donner du sens, il faut ainsi pouvoir les inscrire dans le temps ainsi que dans des politiques plus larges.

Nommer des arbitres féminines à la Coupe du monde de Rugby 2023 serait une véritable opportunité pour les acteurs internationaux du rugby de développer la pratique et la performance féminine. En clé de voûte du système institutionnel du rugby mondial, il est du ressort de World Rugby d'encourager et d'accompagner les fédérations nationales à engager une réelle professionnalisation de leurs arbitres féminines afin qu'elles puissent prétendre aux mêmes opportunités sportives que leurs homologues masculins. Cet accès égal aux opportunités pour tous les sexes est l'un des point clé de l'atteinte des objectifs de développement durable en matière d'égalité des sexes.

Atteindre les objectifs de développement durable en matière d'égalité des sexes dans le monde sportif ne doit pas se cantonner à des événements éphémères. Augmenter l'accès des femmes au sport, que ce soit en termes de pratique ou dans l'arbitrage, implique une meilleure représentativité féminine au sein des instances décisionnaires. En effet, les femmes sont encore minoritaires dans la majorité des postes d'encadrement sportifs. Connell avance que la plupart des régimes sexuels peuvent être analysés en fonction de quatre axes interdépendants : la main-d'œuvre (les mesures liées au travail), le pouvoir (les formes implicites et manifestes de coercition et de consentement physique et économique), l'investissement (les structures émotionnelles de la sexualité) et les symboles (les modèles de représentation). Quasiment toutes les organisations sportives reproduisent ces quatre structures. Les divisions de genres sont évidentes dans entre les hommes et les femmes occupant des positions d'autorités ou des fonctions administratives dans l'organisation sportive de base mais aussi dans le milieu professionnel. La vaste majorité de la centaine de membre du Comité International Olympique et des Présidents des 170 Comités Nationaux Olympiques sont des hommes. Si l'on regarde le cas du rugby, le Comité Exécutif de World Rugby ne compte qu'une seule femme parmi ses douze membres.

Sur le plan qualitatif, les différences de genres restent visibles, notamment en ce qui concerne les positions d'autorité ou les fonctions administratives que ce soit dans les organisations sportives de base ou professionnelles. En 2006, dans une étude mettant en perspective le sport et la masculinité, Jim McKay et Suzanne Laberge, les hommes au sein des organisations sportives travaillent généralement dans les secteurs « durs », comme les finances, le marketing, la planification etc. tandis que les femmes seront généralement tournées vers des domaines dis « mous » comme le développement du sport chez les jeunes, les épreuves féminines, les relations publiques.

En France, plusieurs politiques ont été mises en place pour pallier les inégalités de sexes dans le sport et ainsi atteindre les objectifs de développement durable en ce qui concerne l'égalité. A ce sujet, l'objectif 5.5 dispose : « *Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique*²⁵ ». En ce sens, l'atteinte de l'objectif de développement durable implique une participation des différents acteurs institutionnels afin de garantir les mêmes opportunités aux hommes et aux femmes sur le plan professionnel. En avril 2013, l'élection d'Isabelle Spennato-Lamour, ancienne escrimeuse française à la présidence de la Fédération Française d'Escrime est une première pour le sport français dans une discipline olympique, soulignant une nouvelle fois la faible représentation des femmes dans les postes de décisions des institutions sportives. En 2014, la loi pour « l'égalité réelle des femmes et des hommes » portée par Najat Vallaud-Belkacem est un véritable changement pour le fonctionnement du monde sportif. Ainsi, la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que :

« 1. Lorsque la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 %, les statuts prévoient [...] une proportion minimale de 40 % des sièges pour les personnes de chaque sexe. »

« 2. Lorsque la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25 %, les statuts prévoient [...] une proportion minimale de sièges pour les personnes de chaque sexe pouvant prendre en compte la répartition par sexe des licenciés, sans pouvoir être inférieure à 25 %.»

En imposant des quotas sur la composition des comités directeurs des fédérations sportives au même titre que pour tous les autres secteurs de la société, le gouvernement souligne les enjeux

²⁵ 17 Objectifs de Développement Durable, Organisations des Nations Unies, 2015.

forts inhérents au sport en matière d'égalité des sexes. Si cette législation est de plus en plus intégrée au sein des fédérations sportives françaises, de nombreuses fédérations font encore l'impasse. En effet, quatorze des trente-six fédérations olympiques ne respectent pas les règles de représentativité. Le rugby respecte quant à lui les dispositions prévues par la loi, en accueillant cinq femmes et seize hommes au sein de son bureau fédéral.

Afin de combler ces disparités au sein de sa fédération, World Rugby a mis en place plusieurs politiques pour réduire les inégalités entre les sexes. World Rugby a par exemple lancé il y a deux ans la bourse de leadership pour les femmes afin de motiver et d'accélérer la présence des femmes dans les instances dirigeantes du rugby international, sur le terrain et en dehors. Ce programme s'inscrit dans une réforme de la gouvernance qui a permis d'atteindre une meilleure représentation féminine parmi les cinquante membres du Conseil. Ce programme vise à ouvrir des opportunités sportives professionnelles aux femmes au sein des institutions sportives, régionales ou internationales. Le programme est ouvert aux femmes déjà impliquées dans les instances de gouvernance du rugby, dans le management ou qui ont la volonté de devenir cadre supérieur dans le sport, au sein d'une fédération ou d'une région, dans les deux ans. Au début de l'année 2020, douze nouvelles bourses ont été accordées à des récipiendaires issues des cinq continents. Serge Simon, président du Comité consultatif des femmes de World Rugby a rappelé l'engagement de la fédération internationale pour valoriser la participation féminine. *« World Rugby est déterminé à favoriser l'équilibre entre les sexes et à garantir aux femmes l'égalité des chances dans tous les domaines du rugby, aussi bien sur le terrain que dans les salles de conférence. Nous avons pu constater l'impact significatif que les bourses de leadership des femmes dirigeantes ont eu sur les précédentes bénéficiaires en accélérant leur développement professionnel, ce qui n'aurait tout simplement pas été possible sans ce programme.²⁶ »*. Parmi les exemples de réussites de cette bourse, Rolande Boro, originaire du Burkina Faso dont elle dirige la fédération en 2019, et ayant été élue au conseil d'administration de Rugby Afrique ainsi qu'au Conseil de World Rugby. Ces programmes encourageant une meilleure intégration des femmes dans les instances sportives et dans les postes de décisions, ils montrent que la réduction des inégalités résulte de prise de décision de mise en place de politiques d'action sociale. La réduction des inégalités et des stéréotypes au sein de l'arbitrage

²⁶ Serge Simon, propos recueillis par World Rugby, 5 mars 2020.

de haut-niveau et professionnelle ne pourra se faire sans l'aide de politique de développement mises en place par les institutions sportives internationales.

CONCLUSION

Somme toute, l'arbitrage féminin est imprégné des stéréotypes de sexes de notre société, eux-mêmes particulièrement visibles dans le sport. La proportion de femme arbitres demeure très faible, et cette disparité est d'autant plus visible au sein de l'arbitrage de haut-niveau.

Le sport, historiquement et sociologiquement associé à des caractéristiques masculines, reste encore largement imprégné de stéréotypes de genres. De fortes disparités sont encore visible dans le monde sportif entre les hommes et les femmes, notamment en ce qui concerne le statut des athlètes et des officiels de matchs. Bien que le sport masculin soit largement professionnalisé, c'est encore loin d'être le cas pour le sport féminin pour qui la professionnalisation est encore récente et peu rapide.

Par ailleurs, le rugby, du fait des caractéristiques de puissance et d'affrontement qu'il met en exergue, fait toujours parti des sports perçus par l'opinion commune comme ayant une forte connotation masculine. Néanmoins, l'arbitrage suit la tendance du monde sportif, où les femmes sont récemment de plus en plus intégrées, tant dans la pratique courante que dans le sport de haut niveau. L'augmentation exponentielle du nombre de licenciées au cours de la dernière décennie est particulièrement encourageante, et prouve un investissement de plus en plus important des femmes dans le rugby. Toutefois, celles-ci ne bénéficient pas des mêmes opportunités sportives que leurs homologues masculins. Que ce soit auprès des instances dirigeantes ou sur les terrains, les femmes ne bénéficient pas ni des mêmes opportunités, ni des mêmes perspectives d'évolution que celles des hommes, notamment en raison d'un retard dans la professionnalisation du sport féminin. Parmi les raisons de ce retard, une médiatisation et de monétisation du sport féminin largement inférieure à celui des hommes. Ce phénomène est également observable parmi les arbitres et il est lourd de conséquences sur la progression des officielles de matchs, qui doivent être perçu comme des athlètes à part entière, avec tout l'engagement physique, temporel et financier que cela implique. Ainsi, leur progression et leur professionnalisation ne peut avoir lieu sans un investissement concret des fédérations sportives et la mise à disposition de moyens similaires à ceux de la pratique masculine. La formation des

arbitres féminines au plus haut niveau est une composante indispensable de leur nomination dans les plus grandes compétitions sportives.

En ce sens, des initiatives de la part des acteurs sportifs et institutionnels compétents, telle que la nomination de femmes dans le panel d'officiels de matchs de la Rugby World Cup France 2023 ont le pouvoir d'agir en réels catalyseurs pour ainsi faire bouger les lignes. Donner des opportunités aux arbitres féminines similaires à celles de leurs homologues masculins est non seulement un moyen de reconnaître la qualité de leur performance au même titre que celle des hommes, mais également d'encourager des projets ou des politiques visant à développer le sport féminin dans son ensemble. Nécessairement, la préparation d'une arbitre féminine pour un tel événement sera similaire à celle des hommes, et permettra de mettre en place des infrastructures et des moyens pour donner les mêmes chances à tous les arbitres, sans distinction de sexe. L'arbitrage doit être perçu comme un enjeu central de la réduction des discriminations liées à l'identité sexuelle dans le sport. En effet, il est par définition le gardien de l'égalité et de l'intégrité dans les compétitions sportives et dans la pratique du sport en général. Poste de décision central de toute épreuve sportive, il a la responsabilité de mettre les athlètes sur le même pied d'égalité, sans distinction d'une quelconque nature. Ces règles d'or de l'arbitrage prendront tous leurs sens s'ils sont imposés aux arbitres eux-mêmes.

En outre, le sport est aujourd'hui considéré un outil de développement durable par l'ensemble des acteurs institutionnels internationaux. Il est un lieu de renforcement du lien social et de valorisation de l'égalité. Toutefois, le sport est également un terrain où doit s'opérer une transition durable. Plus que jamais, en cette période de remise en question écologique, économique et sociale, le sport doit prendre ses responsabilités. Il devient notamment central de moderniser l'organisation et la gouvernance du sport pour réduire les inégalités qui persistent, lutter contre les discriminations et garantir un accès égal aux hommes et aux femmes, tant en ce qui concerne la pratique que les opportunités et les infrastructures.

Nommer des arbitres féminines à l'occasion d'épreuves masculines, d'autant plus à l'occasion des événements populaires et à forte audience comme la Rugby World Cup répond à ce double enjeu. Il est un moyen de donner de la reconnaissance aux femmes et de valoriser l'égalité. Parallèlement, c'est également un moyen de réduire les discriminations présentes

dans le monde sportif en donnant les mêmes opportunités aux femmes qu'aux hommes. S'il est trop tôt pour mesurer l'impact de cette décision sur le rugby international, les perspectives qu'il offre pour le développement de la pratique féminines et du développement de l'arbitrage féminin sont encourageantes. En restant toutefois réaliste et modeste sur la portée de ce projet, il constitue une avancée pour l'agilité des sexes dans le sport.

C'est en cela que réside les nouveaux enjeux des grands événements sportifs internationaux, par définition éphémères : laisser un héritage concret et un impact positif nos sociétés. Cette idée implique nécessairement le soutien des institutions nationales afin de pérenniser les projets de développement. Ainsi, bien que modestement, parallèlement aux enjeux actuels de nos sociétés, on peut considérer que la Rugby World Cup France 2023 participera à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable définis par l'Organisation des Nations Unies en 2015. La nomination d'arbitres féminines parmi les officiels de match fait partie intégrante de ce projet et serait un moyen de rompre avec les stéréotypes de genres et d'offrir les mêmes opportunités à tous les arbitres, sans distinction identitaires. S'il est difficile de mesurer la portée d'un tel projet, force est de constater qu'un événement sportif constitue un point de départ. De fait, le relai doit être pris par les différents acteurs institutionnels afin d'encourager des changements en profondeur et durables en mettant à disposition les moyens nécessaires à une réduction concrète et significative des discriminations liées au sexe dans le monde sportif.

* * *

BIBLIOGRAPHIE

Articles

- Coakley Jay, Lange Souza Doralice, « Sport mega-events: Can legacies and development be equitable and sustainable? », *Motriz*, Rio Claro, v.19 n.3, p.580-589, jul/sep. 2013. URL : <https://core.ac.uk/download/pdf/207822886.pdf>
- Cornelissen Scarlett, « A Delicate Balance: Major Sport Events and Development », dans Levermore R., Beacom A. (eds) *Sport and International Development. Global Culture and Sport*. Palgrave Macmillan, 2009, London. https://doi.org/10.1057/9780230584402_4
- Hargreaves Jennifer, « Heroines of Sport: The Politics of Difference and Identity », Routledge, 2001, 304 pages.
- Joncheray Hélène, Tlili Haïfa, « Joueuse de rugby de première division : une activité dangereuse ? », *Staps*, 2010/4 (n° 90), p. 37-47. DOI : 10.3917/sta.090.0037. URL : <https://www.cairn.info/revue-staps-2010-4-page-37.htm>
- Louveau Catherine, « Dans le sport, des principes aux faits... », *Travail, genre et sociétés*, 2015/2 (n° 34), p. 181-186. DOI : 10.3917/tgs.034.0181. URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-2-page-181.htm>
- MacKay Jim et Laberge Suzanne, « Sport et masculinités », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2006, URL : <http://journals.openedition.org/cli0/1908> ; DOI : 10.4000/cli0.1908
- Rix-Lièvre Géraldine, Boyer Simon, Terfous Fatia, « La co-production de la performance arbitrale de haut niveau : le cas du rugby », Vol. 57 - n° 4 | Octobre-Décembre 2015 : Produire la performance sportive, p. 496-515, <https://journals.openedition.org/sdt/1304#bibliography>
- Terfous Fatia, Pironom Julie, Rix-Lièvre Géraldine, « Les jeunes femmes arbitres de football et de rugby. Des êtres d'exception ? », *Agora débats/jeunesses*, 2019/1 (N° 81), p. 123-142. DOI : 10.3917/agora.081.0123. URL : <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/revue-agora-debats-jeunesses-2019-1-page-123.htm>

Documents internes

- Ernst and Young, *The economic impact of Rugby World Cup 2019*, 2020

Sites internet

- AFD (Agence Française de Développement), « Sport et développement », consulté le 10 mars 2020, URL : <https://www.afd.fr/fr/page-thematique-axe/sport-et-developpement#:~:text=Le%20sport%20est%20un%20outil,dans%20lesquels%20intervient%20l'AFD.>
- Centurion Rugby.fr, « Why are there not more female referees in rugby ? », consulté le 10 juillet, URL : <https://www.centurion-rugby.com/blogs/rugby/why-are-there-not-more-female-referees-in-rugby/>
- Europe 1, « Pourquoi le rugby féminin est en plein boom », 9 février 2019, consulté le 10 août 2020, URL : <https://www.europe1.fr/sport/pourquoi-le-rugby-feminin-est-un-plein-boom-3854168>
- Fédération Française de Rugby, « World Rugby, un tiers de femmes en 2018 », consulté le 26 juillet 2020, URL : <https://www.ffr.fr/actualites/federation/world-rugby-un-tiers-de-femmes-en-2018>
- Fédération Française de Rugby, « Dans le rétro : pratique féminine », 30 juillet 2020, consulté le 12 août 2020, URL : <https://www.ffr.fr/actualites/au-coeur-du-jeu/dans-le-retro-pratique-feminine>
- Fédération Française de Rugby, « Arbitrage : Groupe féminin développement », 26 novembre 2019, consulté le 19 août 2020, URL : <https://www.ffr.fr/actualites/au-coeur-du-jeu/arbitrage-groupe-feminin-developpement>
- La Dépêche, « Christine Hanizet, première femme arbitre chez les pros », 26 juin 2015, consulté le 5 août 2020, URL : <https://www.ladepeche.fr/article/2015/06/28/2133821-christine-hanizet-premiere-femme-arbitre-chez-les-pros.html>
- Le Monde, « Les femmes investissent le sport de haut niveau, mais les inégalités persistent », 7 mars 2015, consulté le 5 juillet 2020, URL : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/03/07/sportives-de-haut-niveau-des-progres-mais-encore-des-inegalites_4588283_4355770.html
- Le Monde, « Rugby : les Françaises souhaitent la généralisation du statut de semi-professionnelles », 23 février 2020, consulté le 19 août 2020, URL : https://www.lemonde.fr/sport/article/2020/02/23/rugby-les-francaises-souhaitent-la-generalisation-du-statut-de-semi-professionnelles_6030515_3242.html
- Les Sportives, « Huit arbitres obtiennent le statut professionnel », 13 juillet 2020, consulté le 24 juillet 2020, URL : <https://www.lesportives.fr/dans-lactu/huit-arbitres-feminines-obtiennent-le-statut-professionnel/>
- ONU Femmes, « Gros plan : Les femmes et les filles dans le sport », consulté le 31 juillet 2020, URL : <https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-sport>

- ONU Femmes, « Op-ed : Empowering women through sport », consulté le 5 août 2020, URL : <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2019/4/op-ed-ed-phumzile-empowering-women-through-sport>
- Organisation des Nations Unies, « Objectifs de développement durable », consulté le 1er mai 2020, URL : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- Rugby AU, « Black Ferns' professional contracts announced », 23 mai 2018, consulté le 19 août 2020, URL : <https://www.rugby.com.au/news/2018/05/23/black-ferns-professional-contracts>
- Rugby World Cup. com, « Jérôme Garcès to referee Rugby World Cup 2019 final », consulté le 14 juin 2020, URL : <https://www.rugbyworldcup.com/news/530607>
- Stuff NZ, « 30 Black Ferns set for professional contracts as New Zealand Rugby agrees landmark deal », 12 mars 2018, consulté le 19 août 2020, URL : <https://www.stuff.co.nz/sport/rugby/102181596/30-black-ferns-set-for-professional-contracts-as-new-zealand-rugby-agrees-landmark-deal>
- The Independent, « Sara Cox becomes first female rugby referee to join RFU match official team », consulté le 7 août 2020, URL : <https://www.independent.co.uk/news/people/sara-cox-becomes-first-female-rugby-referee-to-join-rfu-match-official-team-a6767391.html>
- Tous Arbitres.fr, « La féminisation de l'arbitrage est en marche » : <https://www.tousarbitres.fr/la-feminisation-de-larbitrage-est-en-marche/>
- United Nations News, « Sport is a vital tool for peacebuilding and development, Ban says », 11 mai 2011, consulté le 20 août 2020, URL : <https://news.un.org/en/story/2011/05/374702>
- Women in Rugby, « Joy Neville, “you believe in yourself and you drive on” », consulté le 4 juillet 2020. URL : <https://www.women.rugby/news/378769>
- Women in rugby, « World Rugby poursuit son programme des bourses de leadership à destination des femmes dirigeantes », consulté le 1^{er} juillet 2020. URL : <https://www.women.rugby/news/564997/world-rugby-poursuit-son-programme-des-bourses-de-leadership-a-destination-des-femmes-dirigeantes/>
- Women Sports, « Femmes et Sports, l'histoire d'un long combat », consulté le 1er août, URL : <https://www.womensports.fr/femmes-et-sport-lhistoire-dun-long-combat/>
- World Rugby.fr, « World rugby poursuit son programme des bourses de leadership à destination des femmes dirigeantes », consulté le 20 juillet 2020, URL : <https://www.women.rugby/news/564997/world-rugby-poursuit-son-programme-des-bourses-de-leadership-a-destination-des-femmes-dirigeantes>
- World Rugby.fr, « Katie Sadleir: “I think the biggest achievement has been how the world has embraced us », consulté le 30 août 2020, URL :

<https://www.world.rugby/news/410945/katie-sadleir-je-pense-que-la-plus-grande-reussite-a-ete-de-voir-comment-le-monde-nous-a-accueillis>